DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2019-84

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière: Finances locales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Décisions budgétaires

Séance du Conseil Municipal du 15 avril 2019, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET: FISCALITE DIRECTE **LOCALE 2019 -VOTE DU TAUX DES 3 TAXES**

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33 Formant la majorité des Membres en exercices.

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 09.04.2019

AFFICHAGE EN DATE DU: 09.04.2019

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 2 3 AVR. 2019 Procurations:

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne, M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. GARRIGUES Michel, Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme CHABERT Sabine, Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André, Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GREFFIER Philippe, Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire: Mme ESCAFRE Elisabeth,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes des 3 taxes directes locales.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avis de la Commission des Finances du 11 avril 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL **APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE de fixer comme suit le taux 2019 des 3 taxes locales :

Taxe	Taux 2018	Taux 2019	Base 2019	Produit 2019
Taxe Habitation	11.31 %	11.31 %	13 245 000 €	1 498 010 €
Taxe Foncière	32.22 %	32.22 %	13 401 000 €	4 317 802 €
Taxe Foncier non bâti	81.26 %	81.26 %	259 400 €	210 788 €

PRECISE que ces sommes seront reprises au budget 2019 et sur l'état de notification des taux d'imposition de 2019 des trois taxes locales (1259).

> ADOPTE PAR 29 VOIX POUR 4 VOIX CONTRE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 avril 2019.

Ampliation faite le R. 2019 18 AVR. 2019 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : AVR. 2019

Par publication le AVR. 2019
Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Patrick MAUGARD